



# Tout savoir sur votre facturation

Chaque année,  
vous contribuez pour le recyclage  
de vos emballages.

Votre contribution annuelle  
est facturée en 4 appels  
prévisionnels calculés sur la base  
de votre dernière déclaration  
et valorisés au tarif en vigueur.



## Votre calendrier de facturation

Part de la contribution facturée :

1<sup>er</sup> appel : avril 25%

2<sup>ème</sup> appel : juillet 25%

3<sup>ème</sup> appel : octobre 25%

4<sup>ème</sup> appel : décembre 25%

## Pensez-y !

Simplifiez vos démarches et optez  
pour la facture dématérialisée.  
Plus rapide et plus pratique,  
vous recevez directement  
vos factures par email.

Rendez-vous sur votre  
espace client :  
[monespace.adelphe.fr](https://monespace.adelphe.fr)  
rubrique «Ma facturation»

- Retrouvez le tarif  
et le simulateur pour  
estimer le montant  
de votre contribution.
- Passez au zéro papier  
et recevez votre facture  
par email.



## > Le saviez-vous ?

Votre contribution permet de recycler toujours plus d'emballages.

Adelpehe vous garantit que chaque euro investi est utilisé pour financer le recyclage de vos emballages.

### > Collecte des emballages

**41,3** CTS d'€

Près de 100% des Français disposent d'un bac individuel ou d'un conteneur proche de leur domicile pour trier les emballages.

### > Reprise des matériaux et recyclage

**3,2** CTS d'€

Nous veillons à la bonne qualité des matériaux et à la traçabilité des tonnes recyclées.

### > R&D & Éco-conception

**3,5** CTS d'€

Nous menons des appels à projets et des opérations spécifiques qui font progresser l'éco-conception, la collecte, le tri et le recyclage.

### > Fonctionnement et qualité

**4,4** CTS d'€

Adelpehe est une société de service aux entreprises dont le fonctionnement s'appuie sur une démarche qualité et environnement exigeante.

### > Tri industriel

**32** CTS d'€

Il s'agit du fonctionnement des 218 centres de tri industriel en France.

Ces usines séparent les emballages par matériau et les préparent pour la revente aux recycleurs.

### > Valorisation énergétique

**9,2** CTS d'€

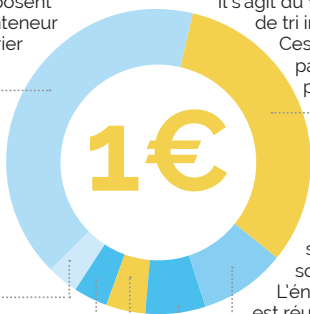
Les emballages qui ne se recyclent pas encore sont néanmoins valorisés.

L'énergie issue de leur incinération est réutilisée.

### > Sensibilisation des consommateurs et communication RSE

**6,3** CTS d'€

Pour ancrer le geste de tri au quotidien, la communication se déploie lors de campagnes au plus près de l'habitant et d'actions développées avec les entreprises.



#### Connectez-vous



[monespace.adelpehe.fr](mailto:monespace.adelpehe.fr)

#### Suivez-nous



@Adelpehe\_fr

#### Contactez-nous



[entreprises@adelpehe.fr](mailto:entreprises@adelpehe.fr)



0 809 108 108  
service gratuit + prix appel

#### Abonnez-vous !



Suivez l'actualité de vos emballages avec l'Eco-News sur [www.adelpehe.fr](http://www.adelpehe.fr)

